

**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2019**

Date de convocation : 24 octobre 2019

Date d'affichage : 28 octobre 2019

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, Maire, Mr GAUDART Franck, Mme BOISSEAU BRETECHER Cécile, Mr LHUISSIER Jean-Pierre, Mme DARMON Monique, Mme DUCHEMIN Cécile, Mr CAHAREL Brice, Mr DUVERNEUIL Jean-Jacques, Mr DE ALMEIDA José, Mme PHILIPPE Sandrine, Mme CUCINIELLO Jessica, Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, Mr LEGRAS Olivier,

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration Mme CAMOU LOPEZ Camille à Mme SELLEM Lucie, Mme BOUGERET Florence à Mme DUCHEMIN Cécile, Mr LEMASSON Philippe à Mme Cécile BOISSEAU BRETECHER, Mme SOREL Isabelle à Mr DUVERNEUIL Jean-Jacques

Absents : Mme DELAISSE/CABOUX Axelle, Mr PRADEL Angelin, Mr CATHY Gérard, Mme MARTIN Caroline, Mr THOMASSET Ghislain, Mr HENTGES Guy

Nombre de votants : 17

Secrétaire : A été nommé(e) secrétaire : Brice CAHAREL

L'an deux mille dix-neuf, le 4 novembre à 20h35, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame SELLEM Lucie, Maire.

Approbation du procès-verbal du 30 septembre, pas de lecture

Approbation de l'ordre du jour : **VOTE : 17 voix POUR**

Délibération n°19-050 : Sur proposition de Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué à l'urbanisme, le Conseil municipal, par **17 voix POUR**, approuve la signature de la vente du terrain situé rue du Fromenteau, 91940 GOMETZ LE CHATEL au profit de SNL PROLOGUES

Délibération n°19-051 : Sur proposition de Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué à l'urbanisme, le Conseil municipal, par **17 voix POUR**, approuve la signature de la vente du terrain situé rue du Fromenteau, 91940 GOMETZ LE CHATEL au profit de Monde en Marge, Monde en Marche

Le conseil est clos à 20h43

La séance est levée à 20h43

A Gometz le Châtel, le 4 novembre 2019.

Le Maire,

Lucie SELLEM.